

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 19 Mars 2018 à 18 heures

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Chantal FRITSCH, Nicole RIBAUD,  
Mrs Serge ABELY, Laurent RINCI, Alain GAZARD, Rémi TORTEL

Absents : Sylvie PUECHLONG, Laurent MOKRZYCKI

Ordre du jour : Vote du compte administratif Commune et Assainissement 2017

Vote du compte de gestion Commune et Assainissement 2017

Vote des affectations de résultat Commune et Assainissement

Vote du Budget commune et Assainissement 2018

Vote du taux des trois taxes

Vote des subventions aux associations (dossier déposé en mairie)

Questions diverses

Mme Le Maire demande que soit rajouter à l'ordre du jour :

Droit de préemption urbain sur les parcelles A 579 et A 675

La délibération relative au Syndicat d'Electrification de Vaucluse

Le plan de financement modificatif pour la subvention de la DETR

**Les comptes administratifs et les comptes de gestions Commune et Assainissement 2017 :**

Ils sont votés et approuvés à l'unanimité

Compte administratif Commune 2017

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
190 912.42 €	553 124.23 €	484 044.71 €	395 416.29 €
Excédent/déficit	362 211.81 €	88 628.42 €	
Excédent total		273 583.39 €	

Compte administratif Assainissement 2017

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
13360.34 €	63 377.49 €	64 488.25 €	91 128.12 €
Excédent	50 017.15 €		26 639.87 €
Excédent total		76 657.02 €	

## Les budgets Commune et Assainissement 2018

Ils sont votés à l'unanimité

### BUDGET Assainissement 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
73 482.00 €	73 482.00 €	53 809.00 €	53 809.00 €

### BUDGET Commune 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
428 542.00 €	428 542.00 €	538 223.00 €	538 223.00 €

- **Vote du taux des trois taxes** : le taux des trois taxes n'est pas modifié.

Taxe habitation : 14.33%

Taxe foncière bâti : 18.43%

Taxe foncière non bâti : 47.93%

Pour un produit attendu de 224 327 €

- **Le vote des subventions aux associations** est arrêté comme suit :

<b>Animations et Cultures à Buisson</b>	<b>250 €</b>
<b>Société de chasse (La protectrice)</b>	<b>200 €</b>
<b>Amicale Laïque (15 € x 10 enfants)</b>	<b>150 €</b>
<b>Coopérative scolaire (15 € x 10 enfants)</b>	<b>150 €</b>
<b>Coopérative scolaire –(Sortie Ancelles) 3 enf x 50€</b>	<b>150 €</b>
<b>Entr'Aide Vaison ( 1.26€ par habitant)</b>	<b>383.04 €</b>
<b>O.N.A.C.</b>	<b>50 €</b>
<b>Fondation du patrimoine</b>	<b>55 €</b>
<b>S.P.A.</b>	<b>228.89 €</b>
<b>Prévention routière</b>	<b>30 €</b>
<b>Union Départem Sapeurs-Pompiers</b>	<b>50 €</b>
<b>Comité feu de Forêt</b>	<b>150 €</b>
<b>A.D.I.L. ( 0.14 € par habitant)</b>	<b>40.88 €</b>

**Retrait de la délibération relative au Syndicat Electrification de Vaucluse :**

Le conseil municipal décide de retirer la délibération du 24 janvier 2018, relative à la modification des statuts du SEV puisque ce n'est pas la commune qui est adhérente au SEV mais la CCVV.  
La commune décide d'adhérer au SEV pour la compétence optionnelle de l'éclairage public.

**DPU vente parcelle A 579 et A 675 :**

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

**Modification du plan de financement pour la demande de subvention DETR :**

Le conseil municipal décide de modifier le plan de financement pour la demande de subvention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le taux de la subvention, si elle est accordée, serait de 35% et non plus de 40%.

Le conseil municipal donne un avis défavorable à l'installation d'un Food truck sur la place de Verdun

Le conseil municipal donne un avis défavorable à l'installation d'un distributeur de pain au boulodrome.

Le Maire

Liliane BLANC



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Liliane Blanc', is written over the seal and extends to the right.